MASTER 2 « Recherche » DROIT FISCAL EUROPEEN ET INTERNATIONAL

SEPTEMBRE 2005

Ouverture d'un parcours **« Droit fiscal européen et international »** dans le cadre du *Master 2 « recherche » Mention Droit européen et international* à l'Université Paris 13.

Les objectifs :

L'objectif poursuivi est de leur offrir une spécialisation dans des disciplines de droit européen et international pour tenir compte de l'évolution de l'environnement économique : la mondialisation des échanges et la réalisation de l'Union européenne.

Les enseignements seront assurés par une équipe d'universitaires et de praticiens

Responsable: Professeur Thierry Lambert

Détails du parcours :

Tronc Commun:

Cours, séminaires, conférences de droit européen et international portant notamment sur :

- le contentieux international
- le droit européen de la concurrence
- les aspects juridiques des échanges internationaux
- conflits de lois et de juridictions
- langue étrangère

Parcours spécialisé de Droit fiscal européen et international

Cours, séminaires, conférences sur les matières suivantes

- Sources du droit fiscal et communautaire
- Politiques fiscales
- Droit fiscal comparé
- TVA intra communautaire
- Contrôle et contentieux fiscal
- Fiscalité des produits financiers
- Fiscalité internationale du patrimoine privé
- Fiscalité des groupes de sociétés
- Optimisation fiscale internationale
- Application et interprétation des conventions fiscales
- Politiques de lutte contre l'évasion fiscale

Initiation à la recherche et rédaction d'un mémoire

Candidature:

La Mention Droit européen et international proposée par l'UFR Droit et Sciences Politiques et Sociales s'adresse aux étudiants ayant obtenu une Maîtrise ou un Master 1, Mention Droit Privé et/ou Droit Public de Paris 13 ou d'une autre université.

<u>Structure d'accueil</u> des étudiants du parcours « **Droit fiscal européen et international** », *le Centre d'études et de recherches administratives et politiques (CERAP)* a une équipe d'enseignants chercheurs spécialisés dans les divers domaines de la fiscalité. Il dispose d'un réseau de correspondants dans les pays de l'Union européenne. Le CERAP a réalisé des recherches et des colloques ayant trait au droit fiscal européen et communautaire. Pour plus de détails, consultez son site <u>www.univ-paris13.fr/cerap</u>

Les dossiers peuvent être retirés à partir du 11 avril 2005 auprès de Mme Nathalie Pedron

Téléphone : 01.49.40.32.84 Télécopie : 01.49.40.33.47

Email: pedron@dsp.univ-paris13.fr